



### Formulaire de demande d'adhésion

**Directives :** Veuillez lire le formulaire et le remplir en entier à l'encre et en lettres moulées.

- Le présent formulaire est destiné aux nouveaux demandeurs seulement. **Veuillez ne pas l'utiliser pour renouveler une adhésion.**
- Je désire m'inscrire à l'adhésion suivante (voir les directives au verso).

**Catégorie membres réguliers**

- Primaire  
 Familiale  
 Âge d'or (primaire)
- Primaire non-résident  
 Familiale non-résident  
 Âge d'or (primaire) non-résident

**Catégorie membres associés**

- Compagnon  
 Junior  
 Membre bienfaiteur
- Compagnon non-résident  
 Junior non-résident  
 Membre bienfaiteur non-résident

À l'usage du bureau

**A** \_\_\_\_\_

**B** \_\_\_\_\_

**C** \_\_\_\_\_

**D** \_\_\_\_\_

3. L'adhésion est demandée pour l'année civile du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

année

4. J'ai déjà été membre du CCC. Non  Oui

Dans l'affirmative, votre ancien numéro d'adhésion

5. Je préfère recevoir la correspondance  en français  en anglais

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  D<sup>r</sup> Sexe

Date de naissance

jour  mois  année

**A** Nom de famille

Prénom et initiales

App.

Adresse postale complète (y compris numéro et rue, route rurale, concession et site)

Ville

Prov.

Code postal

(   )  -

Téléphone (résidence)

(   )  -

Téléphone (bureau)

(   )  -

Télécopieur

Courrier électronique

**Demands additionnels (adhésions familiales seulement)**

Veuillez indiquer le numéro de l'adhésion primaire

**NOTA :** Seul le membre primaire recevra la revue.

**B** Nom de famille

Prénom et initiales

jour  mois  année

Date de naissance

Sexe

**C** Nom de famille

Prénom et initiales

Date de naissance

Sexe

**D** Nom de famille

Prénom et initiales

Date de naissance

Sexe

**Programme de primes de ventes d'adhésions du CCC**

Adhésion vendue par

Nom du membre/club

Numéro d'adhésion du membre/club

Je soussigné certifie que j'ai lu, compris et accepte de me conformer au Code de déontologie et aux conditions d'adhésion stipulées au verso de la présente demande.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur additionnel (le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur additionnel (le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur additionnel (le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
Date

**A l'usage du bureau**

**Mode de paiement**

- Le paiement doit être en dollars canadiens à l'intention du Club Canin Canadien.
- Les chèques escomptés en dollars américains ne seront pas acceptés.

Chèque  
 Mandat

Droits =   
 Total des droits des demandeurs additionnels =   
 Total partiel =   
 TPS (7% du total partiel) =   
 ou TVH (15% du total partiel) =   
**Montant total ci-joint** =

Numéro de carte de crédit

Date d'expiration

\_\_\_\_\_  
Écrire lisiblement en lettres moulées le nom du détenteur de la carte

\_\_\_\_\_  
Signature du détenteur de la carte



## CODE DE DÉONTOLOGIE

Le Club Canin Canadien est constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux* afin d'assumer la responsabilité pour l'enregistrement, la sauvegarde et la promotion des chiens appartenant à toutes les races reconnues par le CCC au Canada.

Le Club Canin Canadien est une organisation nationale de membres représentant des activités reliées aux chiens de race pure. Le Conseil d'administration est élu par les membres qui représentent leurs zones régionales et ils sont redevables à ceux-ci. Afin de réaliser les buts et les objectifs du Club Canin Canadien, ses membres acceptent d'adhérer aux principes suivants :

- Tout membre du Club Canin Canadien doit observer les *Règlements administratifs* du Club et les règles établies par le Conseil d'administration du Club Canin Canadien ainsi que les exigences de la *Loi sur la généalogie des animaux*;
- Tout membre du Club Canin Canadien doit fournir à ses chiens le logement, la nourriture et les soins de santé appropriés tel que stipulé dans le *Code de pratiques recommandées pour les chenils du Canada* de l'Association canadienne des médecins vétérinaires;
- Tout membre du Club Canin Canadien doit s'efforcer de mettre en valeur le rôle du chien de race pure dans la société comme membre essentiel des communautés où il agit en tant que compagnon, gardien, guérisseur, chasseur, berger, éducateur, et avant tout, comme «meilleur ami de l'homme»;
- Afin de sauvegarder et de mettre en valeur les caractéristiques de chaque race, Le Club Canin Canadien appuie et encourage la participation aux expositions et aux concours ainsi qu'à divers autres événements. Tout membre, qu'il soit exposant, présentateur, juge ou assistant, doit participer à de telles activités avec honnêteté, équité et intégrité, tout en conservant un bon esprit sportif;
- À l'exception des dispositions prévues dans les *Règlements administratifs* du Club Canin Canadien, tout membre, en tant qu'éleveur de chiens de race pure, doit inclure dans son programme d'élevage seuls les sujets enregistrés (ou admissibles à l'enregistrement) au Club Canin Canadien. Ceci assure une amélioration de la banque génétique, garantissant ainsi la progression continue vers l'idéal du standard. Des registres authentiques de ses activités doivent aussi être maintenus;
- Tout membre du Club Canin Canadien doit entreprendre la tâche d'éduquer et d'encourager tous les nouveaux venus au monde des chiens de race pure quel que soit leur intérêt : propriétaire d'animal de compagnie, exposant, concurrent ou éleveur.

## DEMANDE D'ADHÉSION

### Conditions d'adhésion

1. Conformité au Code de déontologie du CCC, aux *Règlements administratifs*, ainsi qu'aux règles, politiques, procédures, objectifs fondamentaux et principes du Club.
2. Aucune condamnation pour cruauté envers les animaux.
3. Aucune participation à l'achat, la vente et l'élevage de chiens qui ne sont pas de race pure.
4. Aucune suspension ou expulsion par une association d'enregistrement à l'étranger reconnue par le CCC ou toute autre association constituée en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux*.
5. Autorisation donnée au CCC de mener une évaluation de crédit (membres réguliers).
6. Compte de membre payé dans les délais prévus (membres réguliers).
7. Paiement des droits d'adhésion annuels.

### Catégories et classes d'adhésions

#### 1. Catégorie membres réguliers

**Classe primaire :** L'adhésion principale qui offre toutes les prérogatives du Club ainsi que l'abonnement à la revue *Dogs in Canada*.

**Classe familiale :** Toute personne faisant partie du foyer du membre primaire (c'est-à-dire époux/épouse, partenaire et enfants de moins de 19 ans). À l'exception de l'abonnement à la revue, toutes les prérogatives du Club sont accordées à chaque membre de la famille. Les adhésions familiales ne peuvent pas exister sans être associées à une adhésion primaire.

**Classe âge d'or :** Pour les personnes âgées de 65 ans ou plus. Une preuve d'âge officielle est exigée.

#### 2. Catégorie membres associés

**Classe compagnon :** Pour le propriétaire de chiens de compagnie. L'adhésion comprend l'abonnement à la revue mensuelle *Dogs in Canada*, un coupon rabais pour le *Dogs in Canada Annual*, une carte d'adhésion, des programmes avantageux tels que des taux d'assurance préférentiels, des taux d'appels interurbains préférentiels, etc., le bulletin pour membres compagnon, les promotions InfoPak (selon disponibilité) et des renseignements sur les clubs de races.

**Classe junior :** La meilleure adhésion pour apprendre aux enfants tout sur les chiens de race pure et le CCC. L'adhésion comprend une carte d'adhésion, un laissez-passer à une activité du CCC, un bulletin pour membres juniors, une course au trésor et d'autres avantages.

**Classe membre bienfaiteur :** Pour ceux qui ne sont peut-être pas propriétaires de chiens de race pure mais qui veulent néanmoins soutenir la cynophilie. L'adhésion comprend une carte d'adhésion, des programmes avantageux tels que des taux d'assurance préférentiels, des taux d'appels interurbains préférentiels, etc., et le bulletin pour membres compagnon.

(Nota : Les adhésions membres associés n'accordent pas le droit de vote, ne mènent pas à l'adhésion membre à vie et ne satisfont pas les exigences de <<membre>> conformément aux règlements, politiques, procédures ou lignes directrices du CCC.)

### Prérogatives de membres - s'appliquent aux adhésions membres réguliers seulement.

1. Le droit de vote est accordé à un membre régulier après 3 années d'adhésion, après quoi il pourra se présenter comme candidat au Conseil d'administration. L'âge minimum requis pour avoir le droit de vote est de 19 ans, et ce droit est accordé aux résidents du Canada seulement.

### Tarif des adhésions

MEMBRES RÉGULIERS			MEMBRES ASSOCIÉS		
	Résident	Non-résident		Résident	Non-résident
Primaire	50,00 \$	60,00 \$	Compagnon	35,00 \$	45,00 \$
Familiale	25,00 \$	30,00 \$	Junior	6,00 \$	10,00 \$
Âge d'or (primaire) (sur preuve d'âge)	40,00 \$	50,00 \$	Membre bienfaiteur	15,00 \$	25,00 \$

Nota : Tous les droits pour résidents comme pour non-résidents sont sujets à la taxe sur les produits et services (TPS) au taux actuel sauf pour les résidents du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, dont les droits sont sujets à la taxe de vente harmonisée (TVH) au taux actuel.

1. Une adhésion à la classe familiale ne peut pas exister sans adhésion à la classe primaire.
2. Les membres de la classe primaire qui n'ont pas atteint l'âge de majorité (18 ans) n'ont pas le droit, selon la loi, d'obtenir les prérogatives de crédit.
3. Un abonnement à la revue mensuelle *Dogs in Canada* et à la *Section officielle* sont inclus avec les adhésions des classes primaire, âge d'or et compagnon.
4. Les adhésions aux classes primaire et âge d'or comprennent aussi la revue *Dogs in Canada*.
5. Toute adhésion est pour une année civile et les droits de renouvellement sont dûs au plus tard le 15 décembre. Aucun escompte proportionnel ne sera accordé pour les adhésions qui commencent après le 1<sup>er</sup> janvier d'une année donnée et les anciens numéros de la revue mensuelle *Dogs in Canada* ne sont généralement pas disponibles.